Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Alpha Commodity, un compartiment de la SICAV THEAM QUANT-

Classe « I EUR RH EUR Capitalisation » -code ISIN LU1893641727
Ce Compartiment est géré par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment consiste à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en ayant recours à des stratégies d'investissement quantitatives sur les marchés des matières premières, à l'exception du secteur des matières premières agricoles et de l'élevage.
En vue de réaliser son objectif d'investissement, le Compartiment met en œuvre une stratégie (la Stratégie) qui consiste à répartir ses actifs entre différentes sous-stratégies en identifiant des sources individuelles de rendement à partir d'opportunités du marché ou de dysfonctionnements du segment de marché des matières premières, à l'exception du secteur des matières premières agricoles et de l'élevage, au sein d'un portefeuille équilibré à risque pondéré. Le Compartiment peut notamment être exposé à des stratégies de structures d'échéance, dynamiques, de valeur relative, basées sur des options cotées et à des stratégies longues/courtes via des indices financiers.
Les pondérations attribuées chaque mois aux sous-stratégies par le biais des indices financiers sont déterminées de manière à ce que la contribution de chacun de ces indices financiers au risque global soit identique, afin d'obtenir un portefeuille au risque équilibré. La Stratégie est à double effet de levier, ce qui signifie que la somme globale des pondérations allouées aux indices financiers est fixée mensuellement à 2.
La Stratégie du Compartiment est considérée comme active. Le Compartiment ne dispose pas d'indice de référence, aucune comparaison des performances n'est donc possible.
La Stratégie sera mise en œuvre par la souscription d'instruments dérivés de gré à gré, conformément à une Politique de réplication synthétique.
Les investisseurs peuvent effectuer des souscriptions ou des rachats au cours de tout jour d'ouverture complet des Bourses de New York et de Londres (à l'exception des samedis et dimanches, ainsi que des jours fériés au Luxembourg et en France).
Les demandes de souscription et de rachat peuvent être effectuées auprès de l'agent administratif avant 12 h 00 CE T le jour d'évaluation concerné. Agent administratif : BNP Paribas, succursale de Luxembourg, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Cette classe d'actions vise la couverture du rendement du portefeuille en USD lors de sa conversion en EUR.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le marché des matières premières peut connaître des variations de prix soudaines, qui justifient la catégorie de risque. De plus, les actifs sous-jacents peuvent connaître une évolution sensiblement différente de celles des titres plus traditionnels (actions, obligations, etc.).
D'autres risques importants pour le Fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont décrits ci-dessous :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme : nous utilisons des instruments financiers à terme négociés de gré à gré afin de suivre la performance de la stratégie. Ces instruments peuvent impliquer une série de risques qui pourraient conduire à des ajustements, voire à une résiliation de l'instrument, ce qui peut influer sur la valeur nette d'inventaire.
- Risque lié à un indice de contrats à terme sur matières premières: exposition au cours des matières premières par le biais de contrats à terme. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entrainer une baisse de la valeur liquidative. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie. Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM chaque année	
Frais courants	0,65% (*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Vous pouvez payer moins dans certains cas. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

(*) Le pourcentage des **frais courants** se fonde sur les dépenses passées déterminées au 31 décembre 2021.

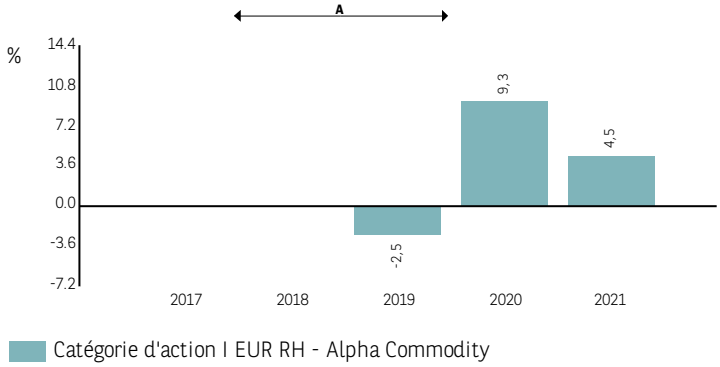
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- Les commissions de surperformance.
- Les frais intermédiaires, à l'exception des frais d'entrée ou de sortie payés par le compartiment à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, les investisseurs peuvent être tenus de verser une commission d'un maximum de 1.5%.

Pour en savoir plus sur les frais, veuillez vous reporter à la section « Frais et commissions » du prospectus de la SICAV, disponible à l'adresse suivante : http://www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



A: 09/2018 - 06/2019 : À la suite d'une opération sur titres le 28/06/2019, les performances indiquées intègrent la simulation des performances passées et des frais de l'Alpha Commodity Fund [I EUR H ACC].

- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures.
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
- La catégorie d'action a été lancée le 28 juin 2019.
- Les performances passées ont été calculées en devise EUR.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch.
- Le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) décrit le compartiment de la SICAV THEAM QUANT- ; le prospectus et les rapports périodiques s'appliquent à la totalité de la SICAV identifiée en en-tête.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles en ligne sur https://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration ou, sur demande écrite auprès de la société de gestion.
- Les investisseurs peuvent effectuer des conversions entre des Fonds de THEAM QUANT-. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour de plus amples informations.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la SICAV.
- Les DICI du compartiment, le prospectus et les rapports annuels et semestriels les plus récents seront envoyés aux porteurs de parts dans un délai de huit jours ouvrables à compter de la réception de la demande écrite envoyée à : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - CIB Sales Support - TSA 90007 - 92729 Nanterre Cedex.
- Le prix des actions de la SICAV est disponible en ligne sur http://www.bnpparibas-am.com.
- Pour plus d'informations sur les autres actions du compartiment, veuillez consulter le prospectus du compartiment.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus provenant de la détention d'actions du compartiment peuvent être imposables. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus d'informations.

Ce Compartiment est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 18 novembre 2022.